

Introduction

Conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, la maire, ordonnatrice, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 27 mars par le conseil municipal. Il est disponible sur le site internet de la ville. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 8 février.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

1. Priorités du budget 2024

Déterminée à préserver son identité de commune à taille humaine, dynamique, culturelle et sportive, où il fait bon vivre, dans le respect des autres et en sécurité, la municipalité va poursuivre, avec le budget 2024, sa politique volontariste solidaire et écologique, tout en favorisant le bien-vivre ensemble à tous les âges de la vie.

Une nouvelle salle associative, en location dans le quartier des Baronnes, devrait accueillir notamment le club de judo.

Les nouveaux locaux du relais information jeunesse viennent d'être inaugurés.

Le projet « nouvelle école » va entrer dans sa phase opérationnelle, avec un début des travaux avant l'été, pour l'extension de l'école élémentaire.

La municipalité poursuit son engagement fort dans la transition énergétique, en initiant un programme de rénovation thermique et énergétique des bâtiments communaux. Le projet de rénovation de la salle du foyer rural va être également initié cette année (études et programmation).

Les travaux de réfection de la partie haute du Chemin du Nouau vont être menés cette année. L'entrée sud de la commune et la contre-allée depuis la Mandarinne jusqu'au rond-point des Bisous vont être réaménagées (avec Montpellier Méditerranée Métropole).

2. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Présentation générale du BP 2024

BP 2024					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	charges générales	1 591 608 €	013	atténuation de charges	148 000 €
012	personnel	4 358 390 €	70	produits d'exploitation	800 230 €
014	atténuation de produits (AC, SRU)	1 003 000 €	73	impôts et taxes	5 104 000 €
65	autres charges de gestion courante	302 990 €	74	dotations et participations	1 317 600 €
022	dépenses imprévues	0,00 €	75	autres produits de gestion courante	32 627 €
66	charges financières	222 000 €	76	produits financiers	0 €
67	charges exceptionnelles	3 200 €	77	produits exceptionnels	1 200 €
023	virement à la section d'investissement	508 800 €	42	opé. budgét. de transfert entre les sections	118 947 €
42	opé. budgét. de transfert entre les sections	336 000 €	002	excédent reporté de fonctionnement	803 384 €
TOTAL		8 325 988 €	TOTAL		8 325 988 €
INVESTISSEMENT					
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
20	immobilisations incorporelles	36 000 €	13	subventions d'investissement	521 800 €
204	subventions d'équipement versés (FC+ACi)	388 300 €	16	emprunts	2 460 000 €
21	immobilisations corporelles	635 890 €	165	dépôts et cautionnements	1 000 €
23	immobilisations en cours	2 472 981 €			
10	dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	FCTVA	236 517 €
16	remboursement d'emprunts	412 000 €	1068	excédents de fonctionnement capitalisés	1 377 980 €
40	opé. budgét. de transfert entre les sections	118 947 €	021	virement de la section de fonctionnement	508 800 €
041	opérations budgétaires patrimoniales	100 000 €	040	opé. budgét. de transfert entre les sections	336 000 €
			041	opérations budgétaires patrimoniales	100 000 €
001	Affectation du résultat déficit N-1	880 077 €	001	Affectation du résultat excédent N-1	0 €
	RAR N-1	978 620 €		RAR N-1	480 718 €
TOTAL		6 022 815 €	TOTAL		6 022 815 €
DEPENSES CUMULEES		14 348 803 €	RECETTES CUMULEES		14 348 803 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement est d'un montant de 725 853 €.

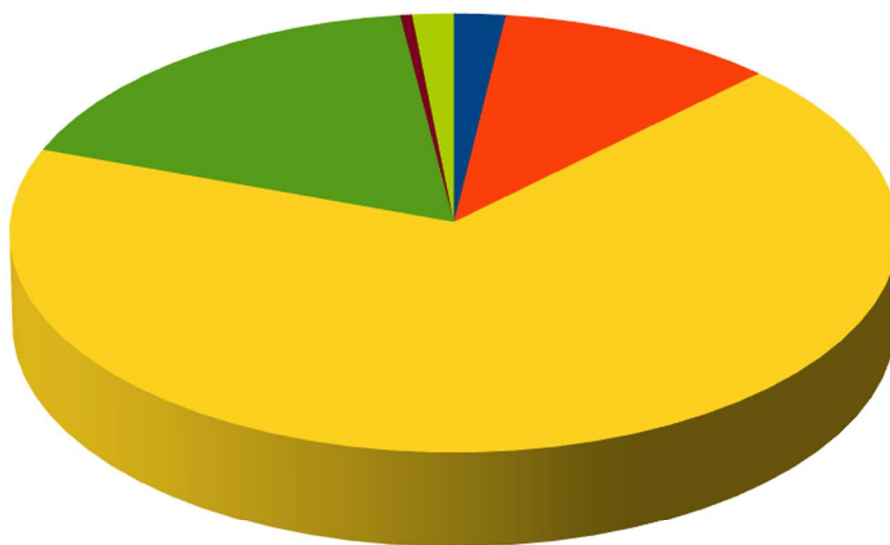
Section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Il est estimé à 8 325 988 € pour 2023.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, cinéma...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

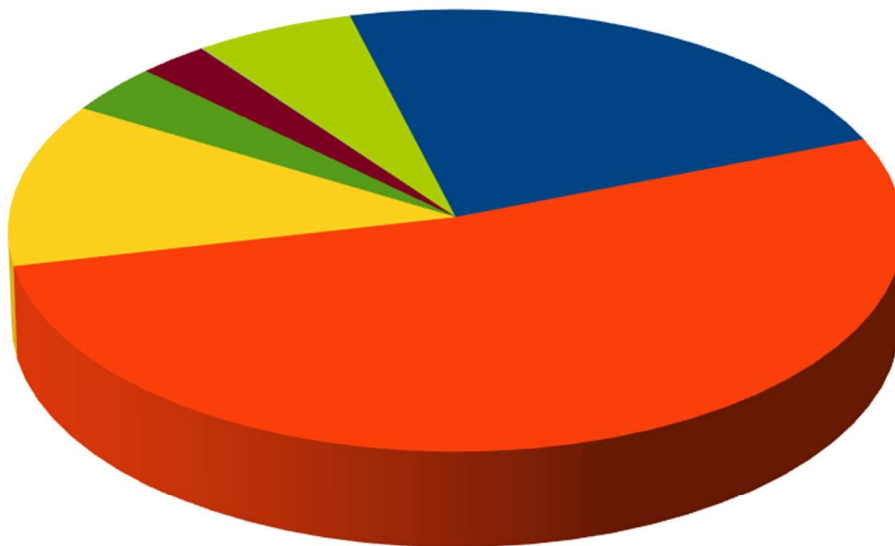
Recettes de fonctionnement BP 2024



- 13 atténuation de charges (emplois aidés)
- 70 produits d'exploitation
- 73/731 recettes fiscales
- 74 dotations de l'état
- 75 autres produits (loyers)
- 76 produits financiers
- 77 produits exceptionnels
- 042 opérations d'ordre entre sections

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Dépenses de fonctionnement BP 2024

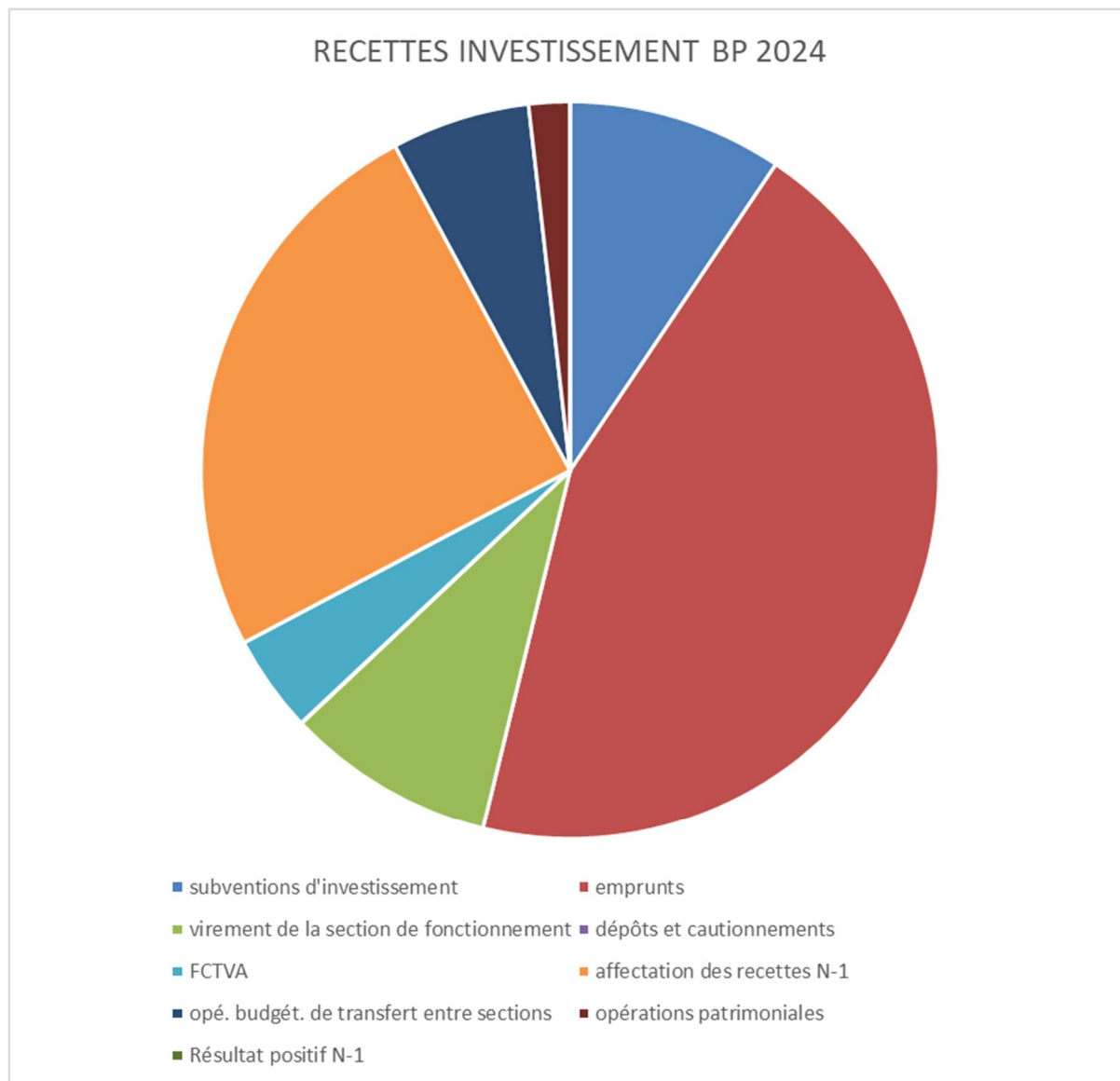


- 011 charges générales
- 012 personnel
- 014 atténuation de produits (AC, SRU)
- 65 autres charges de gestion courante
- 66 charges financières
- 67 charges exceptionnelles
- 022 dépenses imprévues
- 023 virement à la section d'invest
- 42 Opérations d'ordre de fct (amort et prov.)

Section d'investissement :

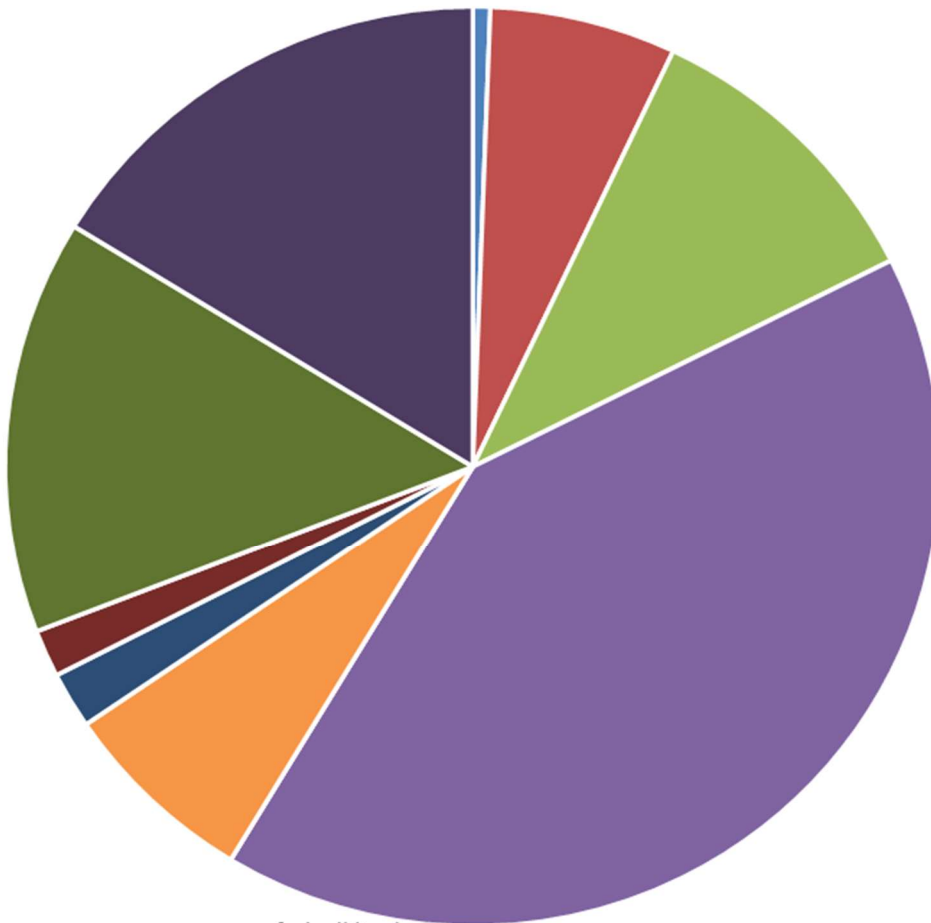
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Il est estimé à 6 022 815 € pour 2024.

Les recettes sont constituées du FCTVA (fond de compensation de la TVA), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, les emprunts.



Les dépenses sont toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

DEPENSES INVESTISSEMENT BP 2024



- frais d'études
- subventions d'équipement versés
- immobilisations corporelles
- immobilisations en cours
- dotations, fonds divers et réserves
- remboursement d'emprunts
- opé. budgét. de transfert entre sections
- opérations budgétaires patrimoniales

Les opérations d'équipement prévues pour 2024 représentent un montant de 3 144 871 € dont :

OPERATION	BP 2024
9040 Bâtiments communaux	141 777,00 €
9041 Domaine public communal	25 230,00 €
9050 Matériel bureautique	38 200,00 €
9051 Mobilier	13 454,00 €
9052 Matériel technique	67 225,00 €
9084 Relais petite enfance	37 000,00 €
Budget pour l'aménagement du nouveau local RPE	15 500,00 €
Centrale photovoltaïque en toiture du RPE (Participation parts sociales SAS)	15 000,00 €
Installation d'une serrure programmable pour ouverture local poubelles RPE	1 500,00 €
9087 Foyer rural	35 000,00 €
Enveloppe complémentaire travaux foyer rural	35 000,00 €
9091 Maison petite enfance	85 983,00 €
Cabanon	3 000,00 €
Casier enfants	500,00 €
Curage et réfection du réseau eaux usées de la crèche	15 000,00 €
Installation d'alarme PPMS	10 403,00 €
Matériel d'Ameublement	680,00 €
Matériel ergonomique pour professionnelles	1 300,00 €
Programmiste travaux réfection-extension crèche + Bureaux d'étude	25 000,00 €
Remplacement de 2 caissons VMC HS sur la crèche	4 100,00 €
Reprise étanchéité toiture partie nord de la crèche	26 000,00 €
9095 Terrain football	300,00 €
9096 Salle Jacques Brel	27 000,00 €
Mise en sécurité matériel scénique	5 000,00 €
Amélioration équipements salle Jacques Brel	22 000,00 €
9100 Multi sports	42 218,00 €
Acquisition de poubelles pour complexe sportif	1 150,00 €
Dalle avec cheminement pour rampe de skate + cheminement piéton (street work-out	18 252,00 €
Recalibrage butte de terre parcelle AV021	2 400,00 €
Remplacement de la climatisation du club-house tennis	2 975,00 €
Remplacement de projecteurs sur terrain de pétanque (luminaires prévus en bordure des ombrières et les 2 mats d'éclairage) et terrain pelousé (4)	17 441,00 €
9101 Photovoltaïques	37 000,00 €
Etude de faisabilité auto consommation collective	7 000,00 €
Génie civil installation panneaux photo	30 000,00 €
9102 Budget participatif	63 500,00 €
Budget participatif 2024	45 000,00 €
Création place de stationnement PMR aire de jeux Lez P'tits Loups (si non prise en charge par la 3M)	3 500,00 €
Retrait des bambous Parc Lez P'tits Loups	15 000,00 €
9103 Véhicules communaux	28 000,00 €
Acquisition véhicule électrique transport scolaire	27 000,00 €
Vélo électrique	1 000,00 €
9104 Agroécologie	5 000,00 €
Enlèvement cailloux parcelle agricole	5 000,00 €
9083 Extension école élémentaire/reconstruction partielle école maternelle	2 472 981,00 €

Les restes à réaliser d'investissement N-1 représentent un montant de 978 619,00 € :

OBJET RAR 2023	MONTANT
9109 ACI - FDC 3M - Fond de concours 2023 - Opération rue des Baronnes	150 000,00 €
9104 Agroécologie – Aménagement parcelles agricoles maraichers	25 290,69 €
9040 Bâtiments communaux	65 540,15 €
9096 Salle Jacques Brel – amélioration des équipements scénographiques	18 547,89 €
9102 Budget participatif – aménagement aires de loisirs	113 035,12 €
9083 Extension école élémentaire/reconstruction partielle école maternelle	43 272,00 €
9087 Foyer rural – étude et travaux	50 000,00 €
9106 Local jeunesse - Animation – RIJ – aménagement du Relais Info Jeunesse	10 532,92 €
9091 Maison petite enfance – matériel pédagogique, installation nouveau jeu	2 123,22 €
9050 Matériel bureautique	736,00 €
NON AFFECTE - Equipement police	764,81 €
904 Relais petite enfance – travaux en cours	468 713,11 €
9073 Rénovation énergétique bâtiments - Diagnostic énergétique bâtiments	27 000,00 €
9095 Terrain football – solde des honoraires	3 063,91 €

3. Evolution du budget entre 2023 et 2024

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
chap. nature	BP 2024	BP + DM 2023	Δ	chap. nature	BP 2024	BP + DM 2023	Δ
011 charges générales	1 591 608 €	1 609 658 €	-1,1 %	13 atténuation de charges	148 000 €	94 999 €	55,8 %
012 personnel	4 358 390 €	4 106 306 €	6,1 %	70 produits d'exploitation	800 230 €	739 100 €	8,3 %
014 atténuation de produits	1 003 000 €	818 000 €	22,6 %	73 impôts et taxes	5 104 000 €	4 913 873 €	3,9 %
65 autres charges de gestion courante	302 990 €	306 198 €	-1,0 %	74 dotations et participations	1 317 600 €	1 248 516 €	5,5 %
66 charges financières	222 000 €	101 000 €	119,8 %	75 autres produits de gestion courant	32 627 €	34 000 €	-4,0 %
67 charges exceptionnelles	3 200 €	3 200 €	0,0 %	77 produits exceptionnels	1 200 €		#DIV/0!
022 dépenses imprévues	0 €	27 900 €		76 produits financiers	0 €	6 €	
023 virement à la section d'investissem	508 800 €	1 547 646 €	-67,1 %	042 opé. budgét. de transfert entre sect	118 947 €	98 441 €	20,8 %
42 opé. budgét. de transfert entre secti	336 000 €	316 246 €	6,2 %	002 excédent reporté de fonctionneme	803 384 €	1 707 219 €	-52,9 %
TOTAL	8 325 988 €	8 836 154 €	-5,8 %	TOTAL	8 325 988 €	8 836 154 €	-5,8 %
INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
chap. nature	BP 2024	BP + DM 2023	Δ	chap. nature	BP 2024	BP + DM 2023	Δ
20 immobilisations incorporelles	36 000 €	57 000 €	-36,8 %	13 subventions d'investissement	521 800 €	750 740 €	-30 %
204 subventions d'équipement versés	388 300 €	266 300 €	45,8 %	16 emprunts	2 460 000 €	800 000 €	208 %
21 immobilisations corporelles	635 890 €	880 137 €	-100 %	165 dépôts et cautionnements	1 000 €	737 €	
23 immobilisations en cours	2 472 981 €	1 666 490 €	-100 %	10 Fonds de compensation de la TVA	236 517 €	40 500 €	484,0 %
10	0 €	68 000 €	-100 %	1068 affectation des recettes N-1	1 377 980 €	329 805 €	317,8 %
16 remboursement d'emprunts	412 000 €	419 000 €	-1,7 %	021 virement de la section de fonct.	508 800 €	1 547 646 €	-67,1 %
040 opé. budgét. de transfert entre secti	118 947 €	98 441 €	20,8 %	040 opé. budgét. de transfert entre sect	336 000 €	316 246 €	6,2 %
041 opérations patrimoniales	100 000 €	453 000 €	-77,9 %	041 opérations patrimoniales	100 000 €	453 000 €	+++
001 solde d'exécution reporté	880 077 €	0 €		001 solde d'exécution reporté	0 €	45 241 €	
RAR N-1	978 620 €	375 547 €		RAR N-1	480 718 €	0 €	
TOTAL	6 022 815 €	4 283 915 €	40,6 %	TOTAL	6 022 815 €	4 283 915 €	40,6 %
DEPENSES CUMULEES	14 348 803 €	13 120 069 €	9,4 %	RECETTES CUMULEES	14 348 803 €	13 120 069 €	9,4 %

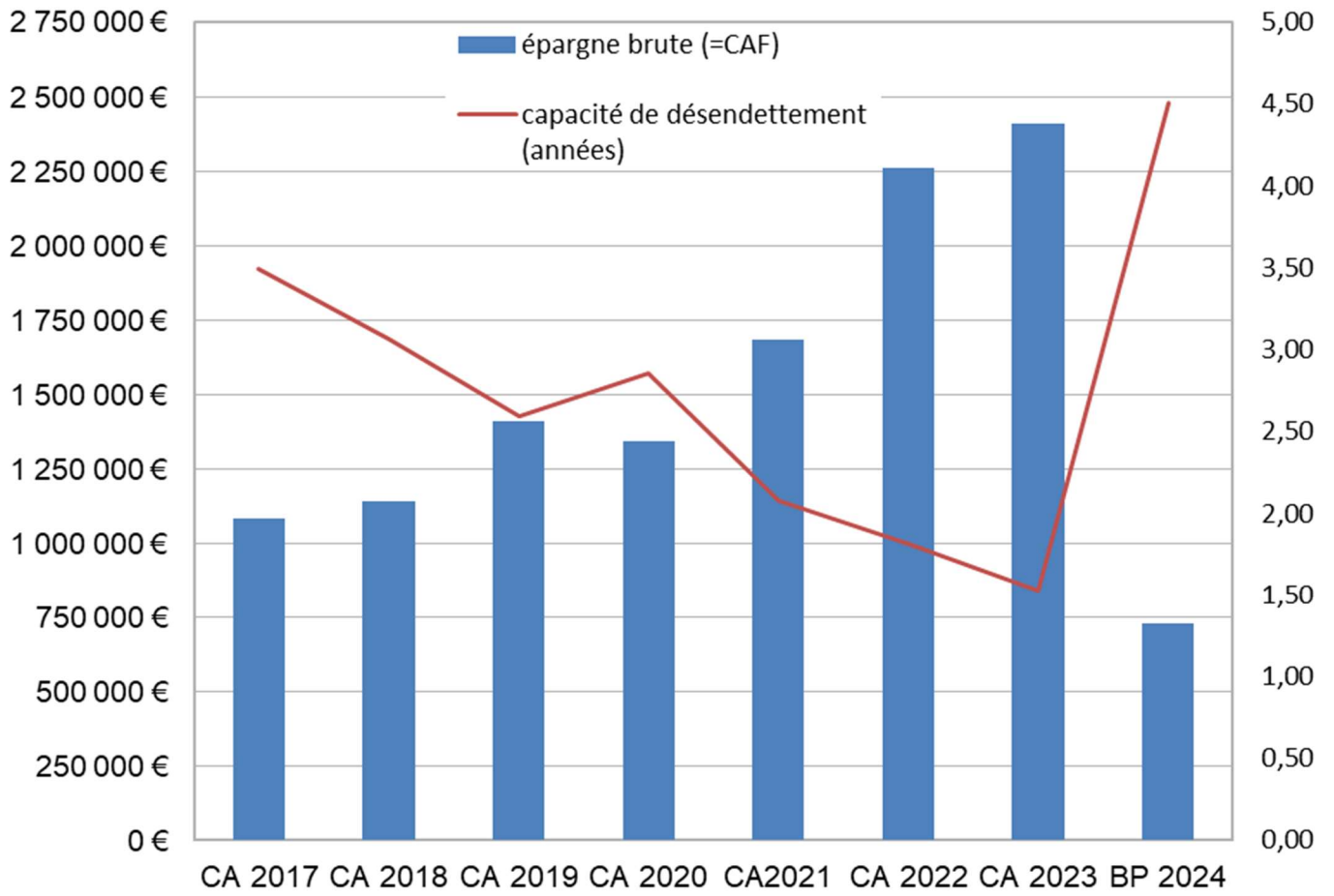
4. Présentation générale du compte administratif 2023 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023							
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
chapitre nature	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisation	chapitre nature	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisation
011 charges générales	1 609 658 €	1 377 910 €	86%	13 atténuation de charges	94 999 €	166 036 €	175%
012 personnel	4 106 306 €	4 104 451 €	100%	70 produits d'exploitation	739 100 €	822 791 €	111%
014 atténuation de produits	818 000 €	804 639 €	98%	73 recettes fiscales	4 913 873 €	5 010 627 €	102%
65 autres charges de gestion courante	306 198 €	296 850 €	97%	74 dotations de l'état	1 248 516 €	1 306 636 €	105%
022 Dépenses imprévues	27 900 €			75 autres produits de gestion courante	34 000 €	74 277 €	218%
66 charges financières	101 000 €	96 848 €	96%	76 produits financiers	6 €	4 €	67%
67 charges exceptionnelles	3 200 €	0 €	0%	77 produits exceptionnels	0 €	1 152 €	#DIV/0!
023 virement à la section d'invest	1 547 646 €		0%	042 opérations d'ordre entre sections	98 441 €	88 697 €	90%
42 Opérations d'ordre de fct (amort et prov.)	316 246 €	315 377 €	100%				
DEPENSES DE L'EXERCICE	8 836 154 €	6 996 075 €	79%	RECETTES DE L'EXERCICE	7 128 935 €	7 470 220 €	105%
				002 résultat reporté	1 707 219 €	0 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 836 154 €	6 996 075 €	79%	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 836 154 €	7 470 220 €	85%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		474 145 €					

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
chapitre nature	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisation	chapitre nature	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisation
20 immos incorporelles (frais d'études)	126 616 €						
20 immos incorporelles (frais d'études) RAR	0 €	57 294 €	45%				
204 subventions d'équip versées	266 300 €			13 subventions d'investissement	750 740 €	286 374 €	38%
204 subventions d'équip versées RAR	0 €	116 269 €	44%	13 subventions d'investissement RAR	0 €		
21 immos corporelles	1 087 568 €			16 emprunts	800 000 €	0 €	0%
21 immos corporelles RAR	0 €	564 992 €	52%	16 emprunts RAR	0 €		
23 immos en cours	1 764 990 €						
23 immos en cours RAR	0 €	581 674 €	33%	10 dotations, fonds divers et réserves	40 500 €	36 516 €	90%
13 subventions d'investissement	0 €	0 €	#DIV/0!	1068 excédents de fct capitalisés	329 805 €	329 805 €	100%
16 remboursement d'emprunts	419 000 €			165 dépôts et cautionnements reçus	737 €	588 €	
10	68 000 €	67 121 €		021 virement de la section de fonctionnement	1 547 646 €		
040 opérations d'ordre entre sections	98 441 €	88 697 €		040 opérations d'ordre entre sections	316 246 €	315 377 €	
041 opérations patrimoniales	453 000 €	265 755 €		041 opérations patrimoniales	453 000 €	265 755 €	
DEPENSES DE L'EXERCICE	4 283 915 €	2 159 731 €	50%	RECETTES DE L'EXERCICE	4 238 674 €	1 234 415 €	29%
				001 solde d'exécution reporté	45 241 €		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 283 915 €	2 159 731 €	50%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 283 915 €	1 234 415 €	29%
				DEFICIT D'INVESTISSEMENT		-925 316 €	
DEPENSES CUMULEES		9 155 806 €		RECETTES CUMULEES		8 704 635 €	

5. Evolution prévisionnelle des indicateurs économiques

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024
recettes réelles fonctionnement	6 176 489 €	6 139 588 €	6 521 902 €	6 464 672 €	7 236 233 €	8 494 048 €	9 088 742 €	8 207 041 €
dépenses réelles fonctionnement	4 968 847 €	4 877 438 €	4 996 215 €	5 011 283 €	5 446 133 €	6 128 215 €	6 583 850 €	7 259 188 €
épargne de gestion	1 207 642 €	1 262 150 €	1 525 687 €	1 453 389 €	1 790 100 €	2 365 833 €	2 504 892 €	947 853 €
intérêts	124 819 €	123 503 €	118 518 €	111 097 €	109 176 €	104 304 €	96 848 €	222 000 €
épargne brute (=CAF)	1 082 823 €	1 138 647 €	1 407 169 €	1 342 292 €	1 680 924 €	2 261 529 €	2 408 044 €	725 853 €
taux d'épargne brute (=EB/RRF)	17,53 %	18,55 %	21,58 %	20,76 %	23,23 %	26,62 %	26,49 %	8,84 %
remboursements	350 540 €	288 331 €	285 096 €	311 036 €	334 533 €	391 652 €	417 394 €	412 000 €
épargne nette	732 283 €	850 316 €	1 122 073 €	1 031 256 €	1 346 391 €	1 869 876 €	1 990 650 €	313 853 €
dette	3 782 022 €	3 493 691 €	3 644 595 €	3 827 013 €	3 491 268 €	4 100 268 €	3 682 874 €	5 730 874 €
taux d'endettement	61,23 %	56,90 %	55,88 %	59,20 %	48,25 %	48,27 %	40,52 %	69,83 %
capacité de désendettement (années)	3,49	3,07	2,59	2,85	2,08	1,81	1,53	7,90



6. Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition resteront inchangés en 2024 :

- La taxe foncière sur le bâti est constante, à 49,97 %
- La taxe foncière sur le non bâti est constante, à 107,23 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation à 19,6 %
- Majoration de taxe d'habitation des logements meublés non affectés à l'habitation principale à 20%

7. Ratios

	2023	2022 <i>comm. strate</i>
Dépenses réelles de fonctionnement DRF/population	1 060 €	1 104 €
Produit des impositions directes/population	806 €	501 €
Recettes réelles de fonctionnement RRF/population	1 463 €	1 196 €
Dépenses d'équipement brut/population	212 €	353 €
Encours de dette/population	593 €	780 €
DGF/population	94 €	154 €
Dépenses de personnel / DRF	62%	58%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/RRF	77%	75%
Encours de la dette/RRF	41%	65%

8. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel devraient augmenter de 6 % entre 2023 et 2024, pour les raisons suivantes :

- prise en compte de la majoration de 5 points d'indice attribuée à chaque agent et la probable augmentation de la valeur du point pour atténuer l'effet de l'inflation (pour rappel augmentation de 1,5% au 1er juillet 2023) ;
- prise en compte des avancements de grade décidés fin 2023
- révision quadriennale du régime indemnitaire des agents

BP2023	BP2024	Variation
4 106 306 €	4 358 390 €	+ 6 %